



Institut de Recherche
et d'Innovation en
Langue des Signes

COURS HEBDOMADAIRES

Programme 2025 - 2026

DÉCOUVRIR LA LANGUE DES SIGNES FRANCAISE



PRESENTATION DE L'ASSOCIATION IRIS

IRIS, Institut de Recherche et d'Innovation en Langue des Signes, est un lieu dédié à l'apprentissage de la Langue des Signes Française et à la découverte de la culture sourde. Que vous soyez ici pour découvrir la LSF ou pour perfectionner vos compétences, notre équipe est là pour vous accompagner à chaque étape de votre parcours.

Notre mission et nos engagements

IRIS est une association engagée dans :

- **La transmission de la LSF** : des cours adaptés à tous les niveaux, pour débutants comme confirmés.
- **La promotion de la culture sourde** : un pont entre les communautés sourdes et entendantes.
- **L'inclusion et l'échange** : un cadre bienveillant pour favoriser l'apprentissage et l'épanouissement de chacun.

Nos activités

L'Institut de Recherche et d'Innovation en Langue des Signes (IRIS) propose :

- **Des formations générales** accessibles à tous.
- **Des formations spécialisées** pour les professionnels de l'éducation, axées sur la pédagogie en LSF.
- **Des ateliers ludiques pour les adultes et les enfants**, leur permettant de découvrir la LSF.
- **Des actions de sensibilisation** à la surdité, à la LSF, et à sa valorisation.

Notre équipe pédagogique

Notre équipe est composée de formateurs sourds, experts dans l'enseignement de la LSF. Ils possèdent :

- Plusieurs années d'expérience dans des contextes variés (entreprises, écoles, universités).
- Les qualifications universitaires nécessaires pour enseigner avec professionnalisme.

Leur diversité d'expériences leur permet d'adapter leurs approches pédagogiques aux besoins de chaque apprenant, tout en valorisant les richesses de la culture sourde.

Votre parcours de formation

Nous avons conçu nos formations pour qu'elles soient à la fois enrichissantes et accessibles, peu importe votre niveau de départ. Pendant votre stage, vous bénéficierez de :

- **Cours interactifs en petits groupes**, animés par des formateurs sourds.
- **Ateliers pratiques** pour développer vos compétences en communication.
- **Immersion culturelle**, avec des échanges et des activités favorisant une meilleure compréhension de la communauté sourde.

Évaluation continue et suivi des stagiaires :

- **Évaluations formatives** : Des évaluations régulières seront réalisées tout au long des modules pour suivre la progression de chaque stagiaire et ajuster le parcours pédagogique en fonction de ses besoins.

- **Retours et bilans personnalisés** : À la fin de chaque module, les stagiaires recevront un retour détaillé sur leur performance, ainsi qu'une recommandation pour le module suivant, s'il y a lieu.
- **Suivi post-formation** : Un suivi sera effectué après la formation pour recueillir le feedback des stagiaires sur l'efficacité de la formation et leur satisfaction globale. Ce retour permet d'ajuster les futurs parcours et d'améliorer les méthodes pédagogiques.

Accessibilité et Publics en Situation de Handicap

IRIS veille à garantir l'accessibilité de ses formations à tous. Un **référent handicap** est disponible pour toute demande d'adaptation spécifique.

Nos référents

- **Cédric POLLEUX** : Responsable et coordinateur pédagogique, Référent Qualité.
- **Céline CHEVAILLER** : Responsable administrative, Référente Handicap, Référente Égalité Homme / Femme.
- **Stéphan LAFFONT** : Assistant administratif, en charge de la relation avec les stagiaires, Référent Handicap

Engagement Qualité d'IRIS

IRIS est certifié qualité « **Qualiopi** » et « **Certif'Région** ». La certification a été délivrée au titre de la catégorie suivante : **Action de formation**.

Nous nous engageons à respecter les exigences de ces certifications en garantissant :

- Une offre de formation adaptée aux besoins du marché du travail.
- Une amélioration continue basée sur l'évaluation des formations.
- Un accompagnement pédagogique et logistique pour les apprenants.
- Une veille réglementaire pour assurer la conformité des formations aux obligations légales.

IRIS respecte également la **charte de déontologie** pour la vente de prestations éligibles au Compte Personnel de Formation.

Notre offre de formation est **référéncée par les acteurs clés de la formation professionnelle** : Mon Compte Formation, France Travail, CARIF-OREF, etc.

Certification de Qualité en formation. Des partenaires reconnus certifiés.



Un mot pour conclure

Rejoindre IRIS, c'est apprendre une langue et vivre une expérience culturelle enrichissante. Nous avons hâte de vous accompagner dans cette aventure !

COURS HEBDOMADAIRES

Objectifs :

- Découvrir la culture sourde et sa langue.
- Acquérir les notions élémentaires.

Prérequis :

- Maîtrise de base du français écrit et lu requise.
- Aucun prérequis pour l'entrée en module A1.1.
- Pour les modules suivants, avoir acquis les niveaux précédents.

La méthode d'apprentissage de la Langue des Signes Française (LSF) d'IRIS suit une progression structurée. Il est donc essentiel de valider chaque module avant de passer au niveau suivant. Si l'apprentissage a été entamé dans un autre organisme qu'IRIS ou a été interrompu pendant plus de 6 mois, une évaluation sera nécessaire pour déterminer votre niveau par rapport au programme de formation d'IRIS.

Le programme est encadré selon les CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) qui garantit un processus de qualité pour vous apprendre au mieux la LSF (cf Annexe).

Public concerné :

- Parents d'enfants sourds.
- Professionnels travaillant auprès de personnes sourdes.
- Personnel des administrations et autres structures accueillant un public sourd.
- Toute personne intéressée par l'apprentissage et la découverte d'une autre langue.

Durée et modalité :

- Hebdomadaire : 2 heures, en présentiel.
- Globale : 60 heures soit 30 cours de 2 heures.

Horaires :

- Le lundi soir de 17h45 à 19h45.

Effectifs :

Groupe : 6 à 12 personnes

Sessions :

Deux sessions du 3 novembre 2025 au 6 juillet 2026 :

- Modules A1.1 à A1.2 (60h)
- Modules A1.3 à A1.4 (60h)

TARIFS ET FINANCEMENTS

Adhésion :

L'adhésion annuelle est fixée à 18€ (ou 15€ pour les étudiants) et confère le statut de membre usager à tout stagiaire. Les tarifs sont révisables chaque année au 1er avril.

Tarifs réduits : justificatifs requis

Pour bénéficier d'un tarif réduit, un justificatif en cours de validité est obligatoire :

- **Étudiants** : carte d'étudiant de l'année en cours.
- **Demandeurs d'emploi** : notification de France Travail datant de moins de 3 mois.
- **Parents sourds / personnes en situation de handicap** : notification MDPH ou carte d'invalidité.

Tableau des tarifs (hors financement public)

IRIS	Taux horaire	Coût pour l'année (60h)*
Autofinancement Tarif plein	7,50€	450€
Autofinancement Tarif réduit : Demandeur d'emploi / Étudiant	6,60€	396€
Autofinancement Tarif réduit : Parents sourds / Personne en situation de handicap	5,50€	330€
Formation continue / Tarif employeur / OPCO	16,80€	1008€

*hors coût de l'adhésion

Modes de financement :

1. Mode financement personnel

- Un premier versement correspondant à 1/3 du coût global (hors adhésion) est requis pour réserver votre place.
- Complétez la fiche d'inscription et joignez les justificatifs demandés.
- Le solde doit être réglé avant l'entrée en formation.
- Un échelonnement des paiements est possible (merci de nous consulter).
- Les chèques doivent être libellés à l'ordre d'IRIS.
- L'adhésion et l'acompte ne seront encaissés qu'à votre entrée en formation.

2. Financement par l'employeur (formation continue)

Si vous souhaitez obtenir une prise en charge via votre employeur :

COURS HEBDOMADAIRES 2025 - 2026

- Pour connaître le tarif, veuillez nous contacter.
- Contactez le service RH de votre entreprise au moins 6 mois avant le démarrage de la formation.
- Une convention devra être signée. Un modèle est à votre disposition, n'hésitez pas à nous le demander.

3. Travailleurs handicapés

Si vous êtes reconnu travailleur handicapé, rapprochez-vous de votre MDPH ou de l'AGEFIPH pour explorer les options de financement.

Important : Un devis ne vous engage à rien et ne constitue pas une inscription.

CALENDRIER 2025 - 2026

Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet	
S 1	FERIE	L 1		J 1	FERIE	D 1		D 1		M 1		V 1	FERIE	L 1		M 1	
D 2		M 2		V 2		L 2		L 2		J 2		S 2		M 2		J 2	
L 3		M 3		S 3		M 3		M 3		V 3		D 3		M 3		V 3	
M 4		J 4		D 4		M 4		M 4	CONGES	S 4		L 4		J 4		S 4	
M 5		V 5		L 5		J 5		J 5	CONGES	D 5		M 5		V 5		D 5	
J 6		S 6		M 6		V 6		V 6	CONGES	L 6	FERIE	M 6		S 6		L 6	
V 7		D 7		M 7		S 7		S 7	CONGES	M 7		J 7		D 7		M 7	
S 8		L 8		J 8		D 8		D 8	CONGES	M 8		V 8	FERIE	L 8		M 8	
D 9		M 9		V 9		L 9		L 9	CONGES	J 9		S 9		M 9		J 9	
L 10		M 10		S 10		M 10		M 10	CONGES	V 10		D 10		M 10		V 10	
M 11	FERIE	J 11		D 11		M 11		M 11	CONGES	S 11		L 11		J 11		S 11	
M 12		V 12		L 12		J 12		J 12	CONGES	D 12		M 12		V 12		D 12	
J 13		S 13		M 13		V 13		V 13	CONGES	L 13		M 13		S 13		L 13	
V 14		D 14		M 14		S 14		S 14	CONGES	M 14		J 14	FERIE	D 14		M 14	FERIE
S 15		L 15		J 15		D 15		D 15	CONGES	M 15		V 15		L 15		M 15	
D 16		M 16		V 16		L 16		L 16	CONGES	J 16		S 16		M 16		J 16	
L 17		M 17		S 17		M 17		M 17	CONGES	V 17		D 17		M 17		V 17	
M 18		J 18		D 18		M 18		M 18	CONGES	S 18		L 18		J 18		S 18	
M 19		V 19		L 19		J 19		J 19	CONGES	D 19		M 19		V 19		D 19	
J 20		S 20		M 20		V 20		V 20	CONGES	L 20		M 20		S 20		L 20	
V 21		D 21		M 21		S 21		S 21	CONGES	M 21		J 21		D 21		M 21	
S 22		L 22		J 22		D 22		D 22	CONGES	M 22		V 22		L 22		M 22	
D 23		M 23	CONGES	V 23		L 23		L 23	CONGES	J 23		S 23		M 23		J 23	
L 27		M 24		S 24		M 24		M 24	CONGES	V 24		D 24		M 24		V 24	
M 25		J 25	FERIE	D 25		M 25		M 25	CONGES	S 25		L 25	FERIE	J 25		S 25	
M 26		V 26	CONGES	L 26		J 26		J 26	CONGES	D 26		M 26	CONGES	V 26		D 26	
J 27		S 27		M 27		V 27		V 27	CONGES	L 27		M 27	CONGES	S 27		L 27	
V 28		D 28		M 28		S 28		S 28	CONGES	M 28		J 28	CONGES	D 28		M 28	
S 29		L 29		J 29				D 29	CONGES	M 29		V 29		M 29		M 29	
D 30		M 30	CONGES	V 30				L 30	CONGES	J 30		S 30		M 30		J 30	
		M 31		S 31				M 31				D 31				V 31	

LEGENDE

- Congés scolaires Zone C
- Congés
- Modules A1.1 / A1.2 de 17h45 à 19h45
- Modules A1.3 / A1.4 de 17h45 à 19h45

FICHE D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Profession :

Je m'inscris aux modules suivants : (cocher les cases correspondantes)

 Modules A1.1 et A1.2 : du 3 novembre 2025 au 6 juillet 2026 (60h) Modules A1.3 et A1.4 : du 3 novembre 2025 au 6 juillet 2026 (60h)

Financement de ma formation :

 Autofinancement : Tarif plein Autofinancement : Tarif réduit Demandeur
d'emploi / Étudiant Autofinancement : Tarif réduit Parents sourds /
Personne en situation de handicap Autre :

Coût global : €

Adhésion : 18 €

Acompte versé : €

Solde à payer : €

Votre inscription aux cours du soir implique un engagement à une présence régulière et assidue, essentielle pour la cohésion du groupe et la progression de chacun. Toute absence supérieure à 3 séances consécutives entraînera une exclusion sans remboursement, sauf en cas de présentation d'un certificat médical.

 J'ai pris connaissance des conditions générales et je les accepte dans leur intégralité.

Je joins tous les documents requis, comme précisé dans les conditions générales d'inscription. Je confirme également que le solde sera réglé le jour de mon entrée en formation.

En cas de prise en charge par l'entreprise, je joins à la fiche d'inscription les documents demandés : la convention de formation validée par mon employeur, un accord de prise en charge, ainsi qu'un chèque de 18 € pour l'adhésion*.

Fait à, le

Signature :

* L'adhésion ne fait pas partie des frais pédagogiques, elle reste due par le stagiaire dans la majorité des cas.

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

Date limite d'inscription :

2 semaines avant le début de la session de formation.

Effectif limité :

12 participants par session.

Si votre inscription est validée (dans la limite des places disponibles), vous recevrez une confirmation d'inscription au plus tard 8 jours avant le début de la formation.

Modalités d'inscription :

Pour vous inscrire, merci de nous faire parvenir les éléments suivants :

- La fiche d'inscription dûment complétée, signée, et accompagnée des pièces demandées.
- Un chèque de 18 € pour l'adhésion (ou virement bancaire).
- Un chèque d'acompte équivalent à 1/3 du coût total de la formation (ou virement bancaire).
- 2 photos d'identité au format standard.
- 2 timbres postaux au tarif en vigueur.

Modalités de paiement :

Les paiements peuvent être effectués par chèque ou par virement bancaire. Les chèques doivent être libellés à l'ordre d'IRIS.

Veuillez noter que l'adhésion et l'acompte ne seront encaissés qu'au moment de votre entrée en formation. Le règlement de l'acompte doit être effectué dans un délai de 15 jours après l'inscription pour garantir votre place.

Annulation :

Toute annulation ou demande de report d'inscription doit être effectuée par écrit au moins 2 semaines avant le début du stage. Dans ce cas, le montant versé sera intégralement remboursé ou, avec l'accord du stagiaire, transféré à une autre session.

En dehors d'un cas de force majeure (par exemple, maladie grave, situation de crise sanitaire, etc.), toute annulation faite moins de 2 semaines avant le début de la formation entraînera des frais de dédit égaux à 30 % du coût pédagogique de la formation.

Important : Toute formation commencée puis interrompue par le stagiaire reste due dans son intégralité.

Si le nombre minimum de participants n'est pas atteint, IRIS se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation, avec un préavis de 8 jours avant le début. Dans ce cas, l'acompte versé sera intégralement remboursé ou, avec l'accord des parties, transféré à une autre session.

Politique de confidentialité :

Les informations personnelles recueillies dans le cadre de votre inscription (notamment les photos d'identité) sont collectées et utilisées exclusivement pour les besoins de la formation. Ces données seront traitées conformément à la législation en vigueur, y compris le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Elles ne seront en aucun cas partagées avec des tiers sans votre consentement préalable. Vous

pouvez à tout moment exercer vos droits d'accès, de rectification, de suppression ou d'opposition en contactant notre service administratif.

Responsabilité :

IRIS décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des biens personnels des stagiaires durant la formation.

Modifications des conditions :

Les présentes conditions générales peuvent être modifiées à tout moment. Toute modification sera communiquée aux participants inscrits et deviendra effective dès leur acceptation.

Attestation de formation :

Une attestation de formation sera remise à la fin de chaque stage.

Cette attestation peut être utilisée pour justifier de votre parcours auprès d'employeurs ou d'organismes financeurs (CPF, OPCO, etc.), selon les conditions requises

ANNEXE**Formation d'apprentissage de la Langue des Signes Française (LSF)****CYCLE A (du A1.1 au A2.4) – NIVEAU ÉLÉMENTAIRE (240h)**

Objectif : découvrir les bases de la Langue des Signes Française (LSF), acquérir les notions linguistiques de base – niveau A2.4 validé.

A1 : niveau découverte (4 modules de 30 h soit 120 h)

- A1.1 : découverte de la culture sourde et de sa langue – acquisition des notions d'expression visuelle et corporelle.
- A1.2 : acquisition des notions élémentaires : expression du temps, indications chiffrées, lexiques thématiques.
- A1.3 : capacité à se présenter en LSF : présentation de soi et de son environnement quotidien.
- A1.4 : acquisition des premières bases grammaticales de la langue : organisation visuelle, spatiale, paramètres.

A2 : niveau intermédiaire (4 modules de 30 h soit 120 h)

- A2.1 : initiation au dialogue : techniques du dialogue en face à face et dialogue sur des sujets familiers.
- A2.2 : capacité à savoir diversifier les dialogues.
- A2.3 : apprentissage des notions de proformes et de transfert.
- A2.4 : maîtrise des proformes, de l'action et de l'alternance des transferts.

CYCLE B (du B1.1 au B2.6) – NIVEAU INDÉPENDANT (360h)

Objectif : atteindre le niveau conversationnel en Langue des Signes Française (LSF) – niveau B2.6 validé.

B1 : niveau indépendant (6 modules de 30 h soit 180 h)

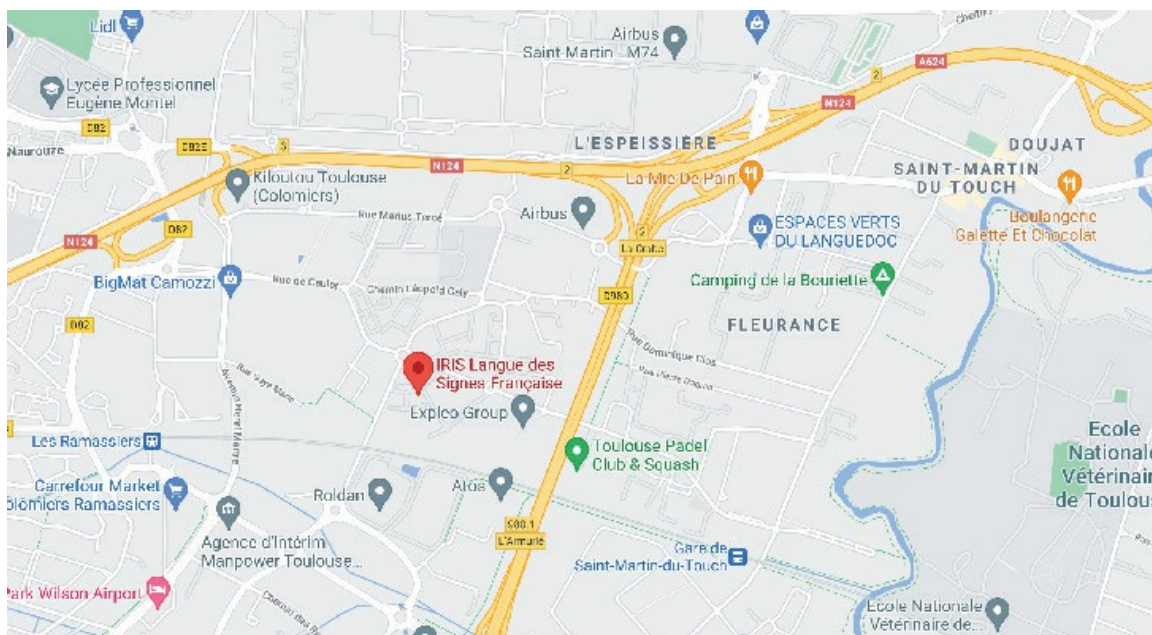
- B1.1 : approfondissement de l'expression du temps et de l'action dans le temps.
- B1.2 : travail sur la fluidité et les nuances de l'expression, familiarisation avec les différentes formes de récits.
- B1.3 : expression de la cause, la conséquence, l'hypothèse et le conditionnel.
- B1.4 : compréhension d'un énoncé en LSF, aisance dans le dialogue.
- B1.5 : repérage dans la polysémie de la langue et dans son caractère flexionnel.
- B1.6 : capacité à maîtriser le récit et l'argumentation.

B2 : niveau avancé (6 modules de 30 h soit 180 h)

- B2.1 : maîtrise de la spatialité et du temps.
- B2.2 : expressions spécifiques de la LSF et histoire des sourds niveau 1.
- B2.3 : expressions spécifiques de la LSF et histoire des sourds niveau 2.
- B2.4 : techniques de présentation d'un résumé, comparaison de deux systèmes linguistiques : LSF et français.
- B2.5 : connaissance des niveaux de la langue, maîtrise du dialogue (rythme, fluidité, contenu).
- B2.6 : compréhension des discours complexes, capacité à exprimer des jugements.



Institut de Recherche
et d'Innovation en
Langue des Signes



IRIS - Service Formation

4 rue Emmanuel Arin - 31300 TOULOUSE - Bât D21 - B2 Pythagore



Contact

09 67 00 93 78

les.iris@wanadoo.fr



Irislsf31 -



Irislsf



Accueil administration

Du lundi au jeudi :

9h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00

Vendredi : 9h00 - 13h00

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à aller sur notre site : www.iris-lsf.com